

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Séance du 10 AVRIL 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS, légalement convoqué le quatre avril, s'est réuni à la mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Servane GESRET

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 19 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**2025-40 - DELIBERATION POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA DRAC RELATIVE AU PROJET
MEDIATHEQUE – Fonds informatique et numérique**

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le projet informatique et numérique décide de solliciter la DRAC au titre de la dotation générale de décentralisation dans le plan de financement ci-dessous pour une aide financière.

Plan de financement prévisionnel opérations informatiques et numériques

DEPENSES HT	RECETTES
Acquisition matériel : 4 505.91 €	DRAC (25%) 1126 €
	Commune (autofinancement) 3 379.91 €
TOTAL 4 505.91 €	4 505.91 €

Le secrétaire de séance, Mme Mauricette DIRR

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

